

Commission mondiale des aires protégées (CMAP) Rapport 2021-2025

Présidente : Madhu Rao

1. Mission

Élaborer et fournir des conseils scientifiques, techniques et politiques et plaider en faveur d'un système mondial d'aires protégées marines, d'eau douce et terrestres et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) qui permettent d'engranger des résultats positifs pour la conservation de la biodiversité, sur la base de principes reposant sur une conception rationnelle, une gestion efficace et une gouvernance équitable.

2. Vision

Les aires protégées et conservées jouent un rôle efficace en termes de conservation de la nature et, en tant que telles, sont reconnues et considérées à la fois comme des pierres angulaires de la conservation de la biodiversité et comme des solutions naturelles aux défis mondiaux, apportant des avantages pour la santé, les moyens d'existence et le bien-être de l'homme.

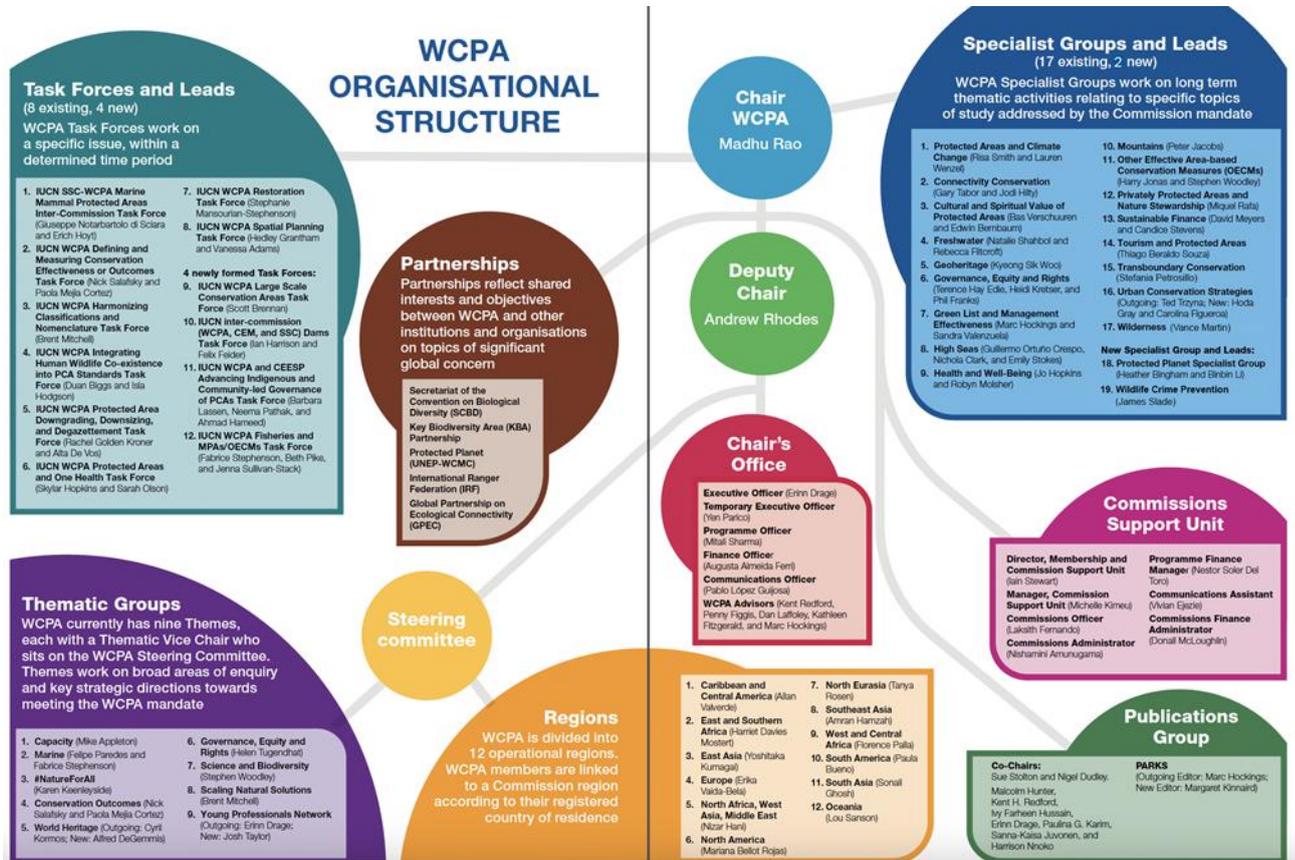
3. Objectifs

Les objectifs de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN pour 2021-2024, alignés sur le Programme de l'UICN 2021-2024 et le Plan stratégique (la *Promesse de Sydney*) adopté lors du Congrès mondial sur les parcs de 2014, sont les suivants :

1. Catalyser et soutenir les efforts mondiaux visant à étendre les réseaux d'aires protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) qui donnent de bons résultats en matière de conservation et constituent une solution essentielle pour mettre fin à la perte de biodiversité d'ici 2030 ;
2. Promouvoir et guider la conception et la gestion des aires protégées et des autres mesures de conservation efficaces par zone afin qu'elles constituent des solutions naturelles aux défis mondiaux tels que le changement climatique, la dégradation des sols, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau, la santé et le bien-être ;
3. Plaider en faveur d'une gestion de toutes les terres, de l'eau douce et des mers qui favorise la conservation de la biodiversité et le rôle des aires protégées dans la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 3 : Bonne santé et bien-être ; l'Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ; l'Objectif 14 : Vie aquatique, et l'Objectif 15 : Vie terrestre ;
4. Plaider en faveur d'investissements institutionnels, publics et privés dans des systèmes d'aires protégées écologiquement connectées, soutenus par des politiques publiques, des incitations, un renforcement des capacités et un rôle intégré ;
5. Inspirer une nouvelle génération de responsables de la conservation, par-delà les frontières géographiques et culturelles, pour qu'ils découvrent et apprécient les merveilles de la nature grâce aux aires protégées, puis soutiennent et promeuvent la conservation de la nature ; et
6. Utiliser le rôle que l'on reconnaît à l'UICN de courtier en connaissances et d'organisme de normalisation au niveau mondial des aires protégées afin de soutenir les efforts visant à

améliorer l'équité de la gouvernance, et la qualité de la gestion et de la conception écologique.

4. Structure et gouvernance



5. Données démographiques sur les membres



Le nombre de membres de la Commission a augmenté de façon remarquable entre 2022 et 2025, progressant de 102 % et accueillant 1 624 nouveaux membres pour atteindre un total de 3 210 membres. La CMAP est dirigée de manière équilibrée du point de vue du genre et ses membres sont de tous âges. La plupart des membres ont entre 36 et 55 ans, et les groupes d'âges plus jeunes et plus âgés sont bien représentés.

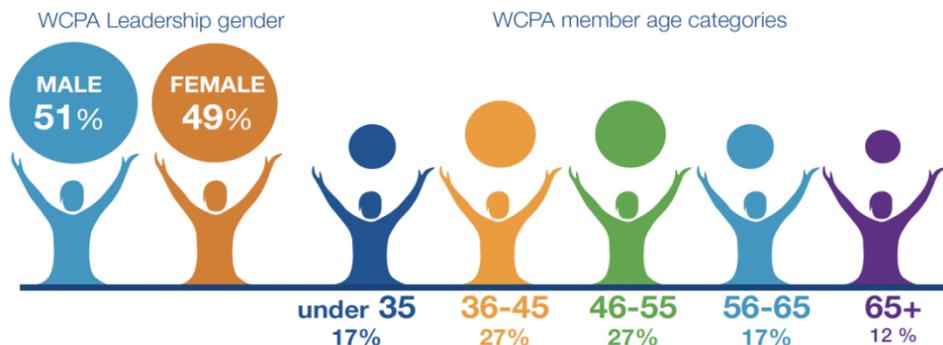




Schéma 2. Répartition géographique des membres de la CMAP dans les 12 régions opérationnelles

6. Priorités et réalisations

Faire progresser la conservation efficace par zone dans le cadre de politiques mondiales sur la biodiversité

La CMAP s'est particulièrement concentrée sur la Cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui a pour objectif de protéger et conserver de manière efficace et équitable au moins 30 % de la planète d'ici 2030 (cible 30x30). La CMAP a apporté un soutien essentiel aux pays pour mettre en œuvre la Cible 3, notamment grâce à un [guide pour la mise en œuvre de la cible 3](#) complet, publié en 2023, qui explique comment planifier et atteindre la Cible, approfondit les éléments propres à la Cible et les concepts généraux qui devraient guider sa mise en œuvre. La CMAP a également aidé à élaborer une [boîte à outils des solutions 30x30](#) détaillée et accessible en ligne, une ressource Web conçue pour apporter une orientation et des informations soutenant l'atteinte de la Cible 3.

En partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), la CMAP a soutenu la mise en œuvre de la Cible 3 à l'échelle sous-régionale. La Commission a participé à la mise en place d'ateliers d'appui dans 32 pays d'Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe, ainsi que dans des pays du Pacifique, des Caraïbes et de l'Amérique latine. La CMAP est aussi un partenaire clé du Centre mondial de surveillance pour la conservation (WCMC) du PNUÉ dans le cadre du développement du [Protected Planet Report 2024](#) [Rapport Protected Planet de 2024], le premier rapport officiel sur les progrès mondiaux réalisés pour atteindre la Cible 3.

Partenariats stratégiques pour la cible 30x30

La CMAP a un accord de coopération avec la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples, un regroupement volontaire de 120 pays visant à mettre en œuvre la cible 30x30. La Commission a aussi fréquemment collaboré avec l'Unité science, politique et gouvernance de la biodiversité du Secrétariat de la CDB. La CMAP appuie le travail de ces organisations en apportant des compétences techniques.

Conservation à grande échelle : planification spatiale, connectivité et zones de conservation à grande échelle

Le [groupe d'étude](#) de la CMAP [sur la planification spatiale](#) a fourni une orientation pour développer une [planification spatiale prenant en compte la biodiversité](#) comme convenu dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (Cible 1). Le groupe d'étude a élaboré des définitions et les meilleures pratiques afin de réduire la perte de zones de grande importance pour la biodiversité, y compris d'écosystèmes de grande intégrité écologique, à un niveau proche de zéro d'ici à 2030, dans le respect des droits des peuples autochtones et des communautés locales.

Les responsables et membres du [groupe de spécialistes](#) de la CMAP [sur la conservation de la connectivité](#) ont participé à la 14^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices à Samarcande, en Ouzbékistan, pour que la connectivité écologique soit mise en avant et prise en considération en tant qu'élément central de la Convention et de ses activités.

La CMAP a débuté un nouveau partenariat avec l'objectif de renforcer et de contribuer aux priorités essentielles au sein des institutions et organisations dont l'action porte sur les espèces migratrices. Le [Partenariat mondial pour la connectivité écologique](#) aidera à appliquer les principales recommandations du rapport phare de la Convention, intitulé *État des espèces migratrices dans le monde*, qui appelle à renforcer les actions pour identifier, protéger, connecter et gérer efficacement les sites importants pour les espèces migratrices. Ces dernières pouvant également traverser les frontières internationales, le [groupe de spécialistes](#) de la CMAP [sur la conservation transfrontière](#) apporte des compétences pour promouvoir et encourager la conservation transfrontière afin de conserver la nature, ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés, tout en promouvant la coopération entre les nations.

Le besoin de paysages connectés est aussi un élément essentiel du nouveau [groupe d'étude sur la conservation des zones à grande échelle](#), qui étudie la manière dont la mosaïque des aires officiellement protégées, des aires conservées et des corridors peut contribuer à atteindre la Cible 3 en changeant l'échelle de la conservation, ce qui ferait aussi potentiellement progresser vers d'autres cibles. Le travail du groupe tient compte de la nécessité, reconnue, d'inclure non seulement les aires protégées mais également d'autres formes de conservation par zone pour améliorer la coexistence au sein et au-delà des aires conservées.

Reconnaître différents systèmes de gestion et de gouvernances ayant des résultats en matière de conservation

La CMAP reconnaît sept catégories de gestion et quatre types de gouvernance pour les aires protégées, dont la majorité relève de la responsabilité d'organismes gouvernementaux. Atteindre la Cible 3 requiert de reconnaître de toute urgence différents systèmes de gouvernance et de gestion, tels qu'une gouvernance partagée par divers détenteurs de droits et parties prenantes travaillant ensemble, des organismes privés, des peuples autochtones et/ou des communautés locales.

Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ)

L'engagement à atteindre l'objectif 30x30 de la Cible 3 a éveillé un intérêt certain pour les AMCEZ. Alors que le plan d'application se met en place, il y a une forte demande pour une clarté conceptuelle et des connaissances sur la méthode à adopter pour reconnaître et signaler les AMCEZ. La CMAP s'est pleinement investie dans l'étude du rôle des AMCEZ au travers de son [groupe de spécialistes sur les AMCEZ](#), qui a mis en ligne des outils clairs, fondés sur les critères, que les gouvernements, les organismes privés, les ONG, les groupes autochtones et communautaires peuvent utiliser pour identifier des AMCEZ à l'échelle des sites. La CMAP a ensuite publié de nouvelles [lignes directrices pour de bonnes pratiques](#), agrémentées d'études de cas destinées à être utilisées par un grand nombre de détenteurs de droits et de parties prenantes afin de promouvoir les connaissances sur les critères de la CDB auxquels les sites doivent répondre pour être identifiés comme AMCEZ, sur les démarches pour déclarer des données relatives aux AMCEZ aux échelles nationales et mondiales, et sur les moyens pour suivre et renforcer les AMCEZ. L'[outil d'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone au niveau du site](#), publié en 2023, est désormais accessible dans dix langues.

La CMAP a également mis en place des groupes d'experts régionaux pour l'Amérique latine, l'Europe et l'Afrique, et des groupes thématiques sur les écosystèmes marins et d'eau douce. Le groupe de spécialistes sur les AMCEZ a collecté de nombreuses informations pour renforcer la compréhension des critères des AMCEZ, l'identification de potentielles AMCEZ et la promotion du partage des connaissances et des expériences en lien avec les AMCEZ de manière générale.

Gouvernance, équité et droits

En 2024, la CMAP a coorganisé un atelier international à Nanyuki, au Kenya, afin d'élaborer des lignes directrices pour une gouvernance plus équitable et le respect des droits dans la conservation par zone. L'atelier a donné naissance à une nouvelle [feuille de route pour la promotion des droits et de l'équité dans le domaine de la conservation à l'échelle mondiale](#), détaillant 11 zones de priorité et 32 actions. La feuille de route est destinée à tout acteur souhaitant participer à la progression vers l'atteinte des Cibles de différentes manières, comme les peuples autochtones, les organisations de communautés locales, les gouvernements et tout autre acteur apportant son soutien tel que les donateurs, les ONG et les grandes organisations mondiales.

La CMAP et la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales ont établi un [groupe d'étude](#) conjoint pour faire progresser la gouvernance équitable des aires protégées et conservées. Le groupe d'étude, qui travaillera jusqu'au Congrès mondial sur les parcs de 2027, aidera à identifier les obstacles auxquels les peuples autochtones et les communautés locales font face lorsqu'ils souhaitent disposer d'une plus grande autorité pour gérer, utiliser de manière durable et conserver les aires et territoires protégés et conservés, et élaborera des recommandations pour réduire ces obstacles.

Aires protégées et APAC

Dans le monde, de nombreuses aires protégées se superposent à des aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC). Cela représente à la fois un défi de taille et une opportunité pour mettre en place une conservation fondée sur les droits. En 2024, la CMAP a publié de nouvelles lignes directrices relatives aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux aires protégées. Elles apportent des éclaircissements nécessaires pour reconnaître, respecter et soutenir correctement les APAC en tant que mesure de conservation efficace par zone, et dans des situations où ils se superposent à des aires protégées. Les APAC coïncidant avec des aires protégées comprennent : des territoires, des terres et des eaux traditionnelles ; des lieux communaux gérés collectivement tels que des forêts, des pâturages, des aires marines et des eaux intérieures communautaires ; des lieux sacrés ; ainsi que des aires protégées par les peuples autochtones et les communautés locales.

Les nouvelles [lignes directrices](#) définissent six approches clés et 20 bonnes pratiques pour reconnaître et respecter les APAC superposés à d'autres aires. La plupart des lignes directrices s'appliquent également aux APAC coïncidant avec des AMCEZ pilotés par des gouvernements et des organismes privés qui ne représentent ou n'incluent pas les peuples autochtones et les communautés locales.

Orienter la protection vers les zones importantes pour la biodiversité

La CMAP a travaillé sur des outils et des données pour aider les pays à s'assurer que des mesures de conservation efficaces par zone seront situées dans les zones terrestres, les eaux intérieures et les aires marines qui ont les meilleures chances d'arrêter ou d'inverser la perte de biodiversité, telles que les [zones clés pour la biodiversité](#). Conserver et gérer efficacement ces aires au moyen de systèmes écologiquement représentatifs, bien connectés et gouvernés équitablement permettra de répondre à l'objectif général de la Cible 3.

Pour s'assurer que les aires protégées et conservées sont situées dans des aires importantes pour la biodiversité, la CMAP a décomposé les éléments de la Cible 3 en 12 éléments liés à la biodiversité, tels que les espèces et habitats rares ou menacés, et les écosystèmes menacés et/ou s'effondrant.

Ces éléments peuvent être transformés en objectifs clairs pour la planification spatiale, les cibles peuvent être définies en fonctions de ces objectifs, et les cibles peuvent être intégrées aux projets de conservation.

Priorité spatiale marine

La CMAP a élaboré un [résumé des approches standardisées](#) actuellement utilisées pour identifier des aires particulièrement importantes pour la biodiversité dans le monde marin, telles que les aires marines d'importance écologique ou biologique, les zones importantes pour les mammifères marins (IMMA) et les zones importantes pour les requins et les raies. La CMAP, en collaboration avec la Commission pour la sauvegarde des espèces, a publié un [résumé](#) de ces approches qui met en lumière la biodiversité prise en compte, les processus d'identification et les résultats, et démontre comment ils peuvent être utilisés pour éclairer la planification de la conservation.

Le groupe d'étude de la CMAP sur les aires protégées et les mammifères marins a publié [The IMMA Handbook](#) [Manuel des zones importantes pour les mammifères marins], avec un ensemble de critères et des lignes directrices concrètes sur leur utilisation pour identifier les zones importantes pour les mammifères marins. En 2024, le groupe d'étude a aidé à [définir](#) 43 nouvelles zones importantes pour les mammifères marins dans le nord-est de l'océan Atlantique et dans la région élargie des Caraïbes. À l'échelle mondiale, 323 zones importantes pour les mammifères marins ont désormais été identifiées.

Eaux intérieures

La perte d'eaux intérieures, telles que les cours d'eau, lacs et autres zones humides, a des effets en cascade sur les moyens d'existence, les cultures et le bien-être général des personnes. Si les aires protégées et conservées peuvent jouer un rôle important en réduisant la perte de la biodiversité des eaux intérieures et des écosystèmes, elles ont rarement été pensées, choisies et gérées à cette fin. Le [groupe de spécialistes sur les eaux douces](#) a participé à la rédaction d'un nouveau [rapport](#) qui propose des lignes directrices pour utiliser des mesures de conservation efficaces par zone, bénéficiant à ces écosystèmes et à la biodiversité qu'ils accueillent. Les membres du groupe ont également participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du [Freshwater Challenge](#), une initiative menée par les pays visant à concrétiser, intégrer et accélérer les interventions ciblées pour les cours d'eau et les zones humides, ainsi qu'à les connecter à des stratégies et des plans nationaux.

Montagnes

Le [groupe de spécialistes](#) de la CMAP [sur les montagnes](#) a élaboré un [outil d'appui aux décisions stratégiques](#) pour identifier et donner la priorité aux aires montagneuses candidates qui ont le plus urgemment besoin d'être protégées. L'algorithme en six étapes traite plusieurs jeux de données, notamment les zones clés pour la biodiversité de montagne, les écosystèmes terrestres mondiaux, les points chauds de la biodiversité, et les espèces et écosystèmes inscrits sur la Liste rouge. L'algorithme utilise d'autres éléments clés, notamment les possibilités en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques, de développement du tourisme de montagne, de maintien du gradient altitudinal et des corridors écologiques naturels, et de conservations des espèces emblématiques. Cet outil d'analyse rapide permet aux équipes régionales ayant des connaissances locales suffisantes et des valeurs propres au pays de finaliser des listes de zones montagneuses prioritaires pour la protection et de mettre en place une méthode reproductible, objective et scientifiquement crédible pour allouer des ressources et définir des priorités afin de protéger les zones montagneuses avec la plus importante diversité biologique du monde, lesquelles font face à de multiples menaces.

Géopatrimoine

Avec la biodiversité, la géodiversité, soit l'ensemble des éléments physiques géologiques de la nature, constitue la diversité naturelle de la planète Terre. Le [groupe de spécialistes](#) de la CMAP [sur le géopatrimoine](#) facilite la conservation et la gestion efficace des sites du géopatrimoine dans les aires protégées, et propose des recommandations de spécialistes sur tous les aspects de la

géodiversité en lien avec les aires protégées et leur gestion. Le groupe de spécialistes apporte son expertise à la CMAP et l'UICN sur des questions mondiales en lien avec le géopatrimoine et la géoconservation, comme avec les publications [Guidelines for Cave and Karst Protection](#) [Lignes directrices pour la protection des grottes et des karsts] désormais traduites en neuf langues, et [The Meaning of Nature](#) [Le Sens de la nature], qui analyse les éléments abiotiques de la nature et leur importance.

Conservation transfrontière

Le [groupe de spécialistes de la CMAP sur la conservation transfrontière](#) a commencé à s'employer à augmenter la visibilité de la conservation transfrontière et la participation aux initiatives sur le continent américain, notamment avec le [travail d'avant-garde](#) effectué dans la forêt maya, qui comprend sept aires protégées au Mexique, au Belize et au Guatemala. Le groupe de spécialistes a contribué au [voyage d'étude](#) en Slovénie d'une délégation du Laos et du Vietnam qui a visité le parc national du Triglav et le site du patrimoine mondial des grottes de Škocjan afin d'échanger des connaissances et renforcer la coopération en matière de conservation transfrontière. Le voyage d'étude a permis l'acquisition de connaissances précieuses sur la planification de l'action conjointe, les stratégies pour un tourisme durable et la gouvernance des aires protégées transfrontières.

Milieux sauvages

En 2024, le [groupe de spécialistes sur les milieux sauvages](#) a aidé à organiser le 12th World Wilderness Congress (WILD12), qui s'est tenu dans les He Sápa (les Black Hills) du Dakota du Sud, aux États-Unis, le territoire sacré des Ojibwe (Lakota). Parmi les réalisations du WILD12 se trouve un ensemble de [résolutions](#) qui seront ajoutées à l'agenda environnemental mondial et adoptées par diverses organisations.

La CMAP et le patrimoine mondial

La CMAP a créé un nouveau groupe de spécialistes sur le patrimoine mondial, qui apporte son appui à l'UICN pour remplir son rôle d'organe consultatif technique sur la nature auprès de la Convention du patrimoine mondial. En 2024, l'UICN a élaboré [plus de 40 rapports sur l'état de conservation](#) portant sur des sites naturels ou mixtes du patrimoine mondial, a présenté sept évaluations de sites nommés selon des critères naturels et a contribué à l'évaluation de cinq paysages culturels. La CMAP soutient également la quatrième édition de l'Horizon du patrimoine mondial de l'UICN, l'évaluation la plus complète des projets de conservations de sites inscrits au patrimoine mondial en raison de leurs valeurs naturelles.

Œuvrer pour un cadre mondial en faveur de l'efficacité

Suivre les progrès pour atteindre la Cible 3 nécessite une méthode robuste, permettant d'évaluer à la fois la quantité et la qualité des terres et des eaux faisant l'objet d'une gestion pour la conservation. Malheureusement, *l'efficacité* est un concept facile à comprendre intuitivement, mais difficile à définir et à mesurer avec des standards, particulièrement dans des systèmes écologiques et sociaux complexes au sein desquels les aires protégées et conservées sont mises en place.

Pour aider à relever ce défi, le [groupe d'étude sur la définition et l'évaluation des résultats et de l'efficacité de la conservation](#) continue à s'employer à établir un cadre mondial pour évaluer l'efficacité des aires protégées et des AMCEZ, afin d'aider les gestionnaires d'aires protégées et conservées à améliorer leur travail dans le temps et apporter l'assurance à la société que les efforts faits pour atteindre les ambitieuses cibles 30x30 portent leurs fruits. Le groupe d'étude a identifié des manques critiques dans les cadres existants, majoritairement en relation avec l'évaluation des résultats et l'analyse des stratégies mises en place par les gestionnaires afin de savoir si elles donnent les résultats escomptés. Le groupe d'étude a élaboré un projet de cadre, conçu pour combler ces manques. En 2024, il a testé le cadre en collaboration avec la Corporation nationale forestière (CONAF) au Chili, et a débuté les préparatifs pour continuer les essais en Croatie.

Le groupe d'étude travaille avec le Secrétariat de l'UICN pour améliorer l'outil d'autoévaluation pour la Liste verte. Il a participé à l'élaboration des standards du Comité de la Liste verte, avec l'objectif d'améliorer sa Théorie du changement et l'évaluation des résultats de la conservation. En outre, le

groupe d'étude a appuyé l'Équipe Aires protégées de l'UICN en contribuant à un atelier qui visait à intégrer les leçons apprises dans l'outil d'autoévaluation pour la Liste verte.

Les conflits autour des ressources entre les communautés humaines et les espèces sauvages peuvent avoir des effets immédiats et à long terme sur l'efficacité des aires protégées et conservées dans le cadre de la conservation. Les groupes d'étude de la CMAP sur les conflits entre êtres humains et vie sauvage et sur les standards des aires protégées et conservées incorporent les réflexions sur la coexistence entre êtres humains et espèces sauvages dans la conception, la gestion et l'évaluation des aires protégées et conservées. Par exemple, le groupe d'étude évalue les critères de la Liste verte de l'UICN et d'autres standards pertinents afin de déterminer s'ils sont adéquats pour répondre aux défis d'une coexistence durable entre êtres humains et vie sauvage. Lorsqu'il y a des lacunes dans les critères, les indicateurs, les moyens de vérification et les notes d'orientations existants, le groupe d'étude développera des indicateurs et des critères supplémentaires pour les projets liés à la coexistence entre êtres humains et espèces sauvages.

Faire progresser la conservation marine : des côtes à la haute mer

Le [groupe thématique](#) de la CMAP [sur les zones marines](#), qui comprend le [groupe d'étude sur les mammifères marins dans des aires protégées](#) et le [groupe de spécialistes sur la haute mer](#), ainsi que des groupes de travail sur d'autres enjeux liés aux zones marines tels que la connectivité, la gestion efficace et le financement, la planification spatiale et les changements climatiques, promeut la création d'un système mondial et représentatif de réseaux d'aires marines protégées (AMP) gérés efficacement et pérennes et d'AMCEZ situés dans le périmètre de zones économiques exclusives nationales, en haute mer ou dans les eaux internationales. En 2024, la CMAP a créé le [groupe d'étude sur les pêches et les AMP](#), qui mettra à jour et renforcera les [lignes directrices de la CMAP sur la gestion des pêches au sein des AMP](#) et des AMCEZ, et permettra de continuer à développer une approche fondée sur les risques prenant en considération les probables effets de la pêche, applicable à un ensemble de pêches.

Antarctique et océan Austral

La CMAP a : créé un nouveau groupe de travail sur l'Antarctique et l'océan Austral ; révisé et mis à jour le document *Strategy for IUCN's Programme and Policy on Antarctic Issues* [Stratégie pour le programme et la politique de l'UICN sur les enjeux de l'Antarctique] pour agir dès aujourd'hui, qui peut servir de base pour le Programme intersessions 2025-2029 ; et a élaboré un plan qui met en lumière les moyens de mise en œuvre durables, notamment les options pour des appels de fonds et le développement des capacités, visant à augmenter l'engagement et l'influence de l'UICN auprès de forums politiques pertinents. Les membres de la CMAP ont participé activement à la Réunion consultative annuelle du Traité sur l'Antarctique, forum qui représente le plus important processus décisionnel pour l'Antarctique.

Efficacité des aires marines protégées

Les membres de la CMAP ont participé à l'élaboration des outils nécessaires pour évaluer l'efficacité des AMP et des AMCEZ marines, et ont organisé des sessions sur ce sujet lors du 5^e [Congrès international sur les aires marines protégées](#). Les spécialistes des milieux marins de la CMAP ont également créé deux outils d'évaluation de la résilience des AMP face aux changements climatiques (un avec le groupe de spécialistes des changements climatiques de la CMAP et un avec le projet Ocean Governance de l'Union européenne) dans le cadre d'activités plus globales de la CMAP sur l'efficacité de la gestion des aires marines protégées.

AMP en haute mer

Les membres de la CMAP se sont également profondément investis dans le processus, long de plusieurs décennies qui a abouti à la conclusion d'un accord international sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (appelé l'Accord BBNJ), officiellement adopté en septembre 2023. Les membres du groupe de spécialistes sur la haute mer travaillent désormais sur la méthode pour rapidement mettre en place l'Accord, promouvoir les APM en haute mer et aider à envisager un futur durable pour la haute mer.

Renforcer les compétences pour la conservation

Pour atteindre la Cible 3, il sera essentiel de s'assurer que les aires protégées et conservées, futures comme existantes, disposent d'un personnel correctement formé et équipé pour les gérer de manière efficace et juste. La CMAP a été un membre fondateur de l'Universal Ranger Support Alliance, et continue de défendre la cause des rangers et de renforcer leurs programmes. En 2024, la CMAP a largement contribué au 10^e [Congrès mondial des gardes nature](#) de la Fédération internationale des rangers et a signé avec cette dernière un nouveau partenariat sous la forme d'un mémorandum d'accord.

Une étape importante a été franchie en 2022, avec la publication dans [Nature Sustainability](#) de la première étude mondiale sur le nombre de personnes travaillant dans les aires protégées depuis 1999 et de la toute première étude incluant en particulier le nombre de rangers. L'étude a révélé que pas plus de 550 000 personnes travaillent dans ces espaces dans le monde entier, dont 285 000 rangers, soit seulement environ un tiers du nombre estimé nécessaire.

La CMAP a participé à l'élaboration d'un « Cadre 30x30 pour les rangers » qui souligne quatre éléments essentiels des capacités nécessaires pour gérer 30 % de la planète. Les publications fondées sur ce cadre comprennent un code de conduite général, des normes de travail internationales sur les conditions de travail et un ensemble de compétences requises pour tous les rangers. La CMAP et ses partenaires demandent à toutes les personnes et entités qui se sont engagées à soutenir les aires protégées et conservées de souligner avec encore plus de force les problèmes rencontrés par le personnel. Les membres de la CMAP ont participé en septembre 2023, à Bruxelles, à une réunion marquante durant laquelle le nouveau cadre a été présenté à la Commission européenne et aux principaux donateurs pour la conservation.

Nouvel État des lieux des rangers

La Fédération internationale des rangers a publié le premier [État des lieux des rangers](#) et l'a présenté devant le Congrès. L'objectif du rapport, appuyé par la CMAP, est d'établir des indicateurs mondiaux sur le statut de la profession de ranger, de suivre les progrès, d'aiguiller les décisions et les investissements, et d'initier un changement pour mettre en valeur le rôle des rangers en tant que gestionnaires essentiels de la planète. Il présente les résultats des études menées auprès des rangers et des employeurs, et représente la première référence mondiale pour la profession de ranger, notamment grâce à l'intégration des meilleures données disponibles, comparables à l'échelle internationale, sur les rangers.

Instaurer un climat de confiance entre les communautés et les rangers

La CMAP a publié un premier volume de lignes directrices pour de bonnes pratiques majoritairement réalisés par des rangers, pour des rangers. [Building Trust between Communities and Rangers](#) [Instaurer un climat de confiance entre les communautés et les rangers] compile les bonnes pratiques et les témoignages de rangers de nombreux pays, mettant en lumière des expériences du monde entier et les leçons apprises. Les lignes directrices se concentrent sur les actions que les rangers et, dans une moindre mesure, les gestionnaires peuvent eux-mêmes mener. Bien que des changements institutionnels soient souvent nécessaires, ils requièrent une intervention au niveau du gouvernement et sont donc hors de portée des rangers.

Tourisme durable dans les aires protégées

Le [groupe de spécialistes de la CMAP sur le tourisme et les aires protégées](#) apporte son soutien dans le cadre de la supervision du tourisme durable dans les systèmes d'aires protégées et aide à développer des approches innovantes qui reconnaissent le rôle fondamental de la nature dans l'industrie du voyage et du tourisme. Le groupe de spécialistes a significativement contribué à la promotion du tourisme durable et de la conservation de la biodiversité en 2024. Le groupe de spécialistes a plaidé en faveur de l'adoption de la résolution WCC 2020 Res 130, laquelle souligne le rôle essentiel du tourisme durable pour la conservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience des communautés, ce qui a été une étape marquante.

Financement durable pour les aires protégées et conservées

Le [groupe de spécialistes](#) de la CMAP [sur le financement durable](#) a soutenu l'élaboration de nouvelles ressources financières innovantes et résilientes, qui sont essentielles pour que les aires protégées et conservées, les AMCEZ et les territoires autochtones et traditionnels atteignent leur plein potentiel et offrent des bénéfices transversaux aux personnes et à la planète. Le groupe de spécialistes cherche à développer et à partager des connaissances notamment au travers de lignes directrices sur le financement durable à paraître en 2025, de la sensibilisation et du renforcement des capacités, et de la mise en avant de solutions de financement durable innovantes au moyen d'une approche stratégique et collaborative pour identifier, partager et lancer des solutions de financement.

Placer la protection au cœur de la relation entre biodiversité et climat

Les aires protégées et conservées sont l'outil le plus efficace pour faire face à la perte de biodiversité et aux changements climatiques, lesquels nécessitent une action urgente. La CMAP a agi sur plusieurs fronts afin de mettre en avant le rôle des aires protégées et conservées. La CMAP a soutenu le développement du groupe d'étude inter-Commissions de l'UICN sur la biodiversité et le climat afin de donner plus d'importance et de visibilité à la place de l'UICN dans le domaine de la biodiversité et du climat, ajoutant ainsi au travail des Commissions et soulignant les produits de connaissance et les orientations existants. La CMAP a aussi collaboré avec la Commission sur la crise climatique de l'UICN pour produire un document technique, [Connecting the Dots: Achieving synergistic action for global biodiversity and climate goals utilising the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework](#) [Faire le lien : parvenir à une action synergique pour la biodiversité mondiale et les objectifs climatiques grâce au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal] afin de soutenir les décisions de la COP28 en matière d'aires protégées et de changements climatiques.

Changements climatiques et aires protégées et conservées

Le [groupe de spécialistes sur les changements climatiques dans les aires protégées](#) achève des lignes directrices pour de bonnes pratiques pour l'atténuation des changements climatiques dans les aires protégées, qui doivent être publiées lors du Congrès mondial de la nature de 2025. Les lignes directrices mettent en lumière les méthodes pour expliquer les changements climatiques et la biodiversité, ainsi que la relation biodiversité/changements climatiques, appuyer les politiques, les écosystèmes les plus précieux, l'importance de la restauration et les finances. En outre, le groupe publiera un nouveau rapport technique sur la création d'AMP dans le contexte des changements climatiques.

En 2023, 125 personnes ont participé à deux ateliers afin d'analyser des études de cas d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie, dans lesquelles l'atténuation des changements climatiques avait été prise en compte dans la gestion des aires protégées. Les ateliers ont étudié des sujets tels que l'amélioration des services écosystémiques dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques, et des technologies pour superposer des cartes des émissions carbone à d'autres couches cartographiques, comme la biodiversité et la connectivité, pour déterminer les zones prioritaires pour la protection.

La CMAP a publié des orientations approfondies relatives aux changements climatiques et aux aires protégées en 2024. [La Note technique n° 15 de la CMAP](#) porte sur le développement et la gestion des aires protégées et conservées dans le cadre de Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et de contributions déterminées au niveau national (stratégies liées au climat), et offre des options abordables et gagnant-gagnant pour les gouvernements. La [Note technique n° 20](#) explique ce que les écosystèmes naturels apportent aux stratégies de régulation du climat, pourquoi les aires protégées et conservées sont importantes et comment maximiser leurs bénéfices. La CMAP et la Commission sur la crise climatique ont élaboré un [document technique de l'UICN](#) pour mettre en lumière le besoin de programmes de travail conjoints entre la CDB, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et éventuellement la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, afin de coordonner les efforts et de créer une synergie pour lutter à la fois contre les changements climatiques et contre la perte de biodiversité. Les experts des milieux marins de la CMAP ont également publié un outil d'évaluation du climat/de la résilience pour les AMP,

avec le [groupe de spécialistes de la CMAP sur les changements climatiques](#) et le [projet Ocean Governance de l'UE](#).

La CMAP et le Shan Shui Conservation Center (Membre de l'UICN) ont organisé un événement parallèle à la Conférence des Parties (CoP) de la CDB qui a mis en relation des experts dans le domaine des énergies renouvelables avec des acteurs de la conservation du monde entier, afin de partager leurs connaissances et leurs expériences pour la mise en avant des meilleures pratiques pour le développement des énergies renouvelables visant un résultat positif pour la nature. La [Note technique](#) de la CMAP sur les énergies renouvelables et le [document d'information](#) appelant à un programme de travail pour établir des priorités pour une action alliant climat et biodiversité ont été inclus dans la [liste des publications de l'UICN](#) pour la COP29 de la CCNUCC.

Étendre et appuyer la diffusion d'informations pour la nature

[#NaturePourTous](#)

Le mouvement [#NaturePourTous](#) de la CMAP permet de sensibiliser à la nature, à l'importance de ses valeurs et de ses avantages, tout en approfondissant la compréhension des relations entre conservation de la nature et résilience climatique. En février 2023, [#NatureForAll](#) a accueilli son tout premier *Love Fest*, une célébration de deux semaines de la passion et des actions pour la nature. Cet événement mondial en ligne a permis de partager des expériences sources d'inspiration, de diffuser 50 entretiens en direct avec des dirigeants de la CMAP et d'autres acteurs de la conservation, et de présenter 18 événements partenaires. En 2024, [#NaturePourTous](#) a organisé le second *Love Fest* et a contribué à la création du pavillon [#NaturePourTous Youth Oasis](#) lors du World Wilderness Congress.

Santé

En 2024, la CMAP a créé un nouveau groupe d'étude sur les aires protégées et l'approche « Une seule santé » qui a publié une [vue d'ensemble dans le magazine Parks](#) décrivant la manière dont les aires protégées et conservées peuvent offrir une solution fondée sur la nature pour réduire la propagation des agents pathogènes. L'accent est mis sur la pertinence, les défis et les opportunités que représente l'intégration des aires protégées et conservées dans l'approche « Une seule santé ». Le groupe de spécialistes de la CMAP sur la santé et le bien-être finalise une [Note technique](#) sur les bénéfices de la fréquentation des aires protégées et du contact direct avec la nature pour la santé et le bien-être humain.

Valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées

Le [groupe de spécialistes sur les valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées](#) s'intéresse aux valeurs culturelles et spirituelles qui appuient, nourrissent et respectent la corrélation entre nature et culture dans les aires protégées. Le groupe de spécialistes a élaboré des Lignes directrices des meilleures pratiques sur l'importance culturelle et spirituelle de la nature dans la gestion et la gouvernance des aires protégées et conservées, et a traduit ces lignes directrices [en espagnol](#). Les membres du groupe de spécialistes ont animé des ateliers sur l'importance culturelle et spirituelle de la nature dans la gestion de divers paysages et ont participé à des événements régionaux et mondiaux clés.

Stratégies de conservation urbaine

Le [groupe de spécialistes de la CMAP sur les stratégies de conservation urbaine](#) a par exemple travaillé pour limiter la [pollution lumineuse](#) en tant qu'effet de l'urbanisation affectant le rythme circadien des plantes et des animaux dans les écosystèmes naturels. Il a aussi participé au groupe de travail sur les sentiers et la conservation, qui met en avant les sentiers comme des infrastructures de loisirs mais aussi comme des outils de conservation qui offrent des occasions d'interpréter les abords des sentiers et de sensibiliser les visiteurs d'aires protégées et conservées, notamment sur les effets des changements climatiques. Ils servent aussi de connecteurs entre des lieux urbains, ruraux et sauvages, notamment grâce aux corridors écologiques qui se forment le long des sentiers entre les aires protégées et conservées.

Programmes régionaux de mentorat de la CMAP

La CMAP encourage la formation de jeunes professionnels au moyen de programmes de mentorat. Le programme de mentorat virtuel mené en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui s'est achevé en 2024, a mobilisé 18 tandems mentor/mentoré de la région, rassemblés par leur dévouement aux aires protégées et conservées. La CMAP a également lancé le *Europe Mentorship Programme* qui a rassemblé des acteurs de la conservation pour encourager de jeunes leaders environnementaux en devenir et des professionnels de la conservation seniors à développer des compétences en lien avec les défis relatifs aux aires protégées et conservées, accompagner de jeunes personnes dans l'apprentissage des diverses réalités de la conservation, préparer ces derniers à faire face aux futurs défis mondiaux de la durabilité, et élaborer des solutions collaboratives et intergénérationnelles pour les défis liés aux aires protégées et conservées.

Réseau de jeunes professionnels

Le Réseau de jeunes professionnels de la CMAP de l'UICN rassemble tous les membres de la CMAP de moins de 35 ans. Le Réseau soutient l'engagement des jeunes professionnels au sein des activités générales de la Commission et encourage leur intégration dans des groupes de spécialistes, des groupes d'études, des thèmes et des régions de la CMAP. Le Réseau travaille également pour favoriser et promouvoir la collaboration intergénérationnelle et l'échange de connaissances entre des leaders et des professionnels, établis ou nouveaux, en lien avec des aires protégées.

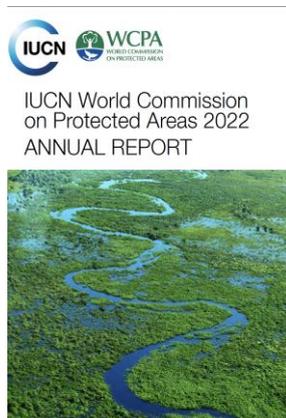
Influencer les efforts de conservation dans le monde

Travaillant dans 12 régions géographiques et avec les Vice-Présidents régionaux associés, la CMAP a activement participé à la défense de politiques, à l'éducation et au développement des capacités sur les sept continents.

Les dirigeants et membres régionaux et thématiques de la CMAP ont joué un rôle clé dans les progrès du Cadre mondial de la biodiversité ; ils ont défendu l'efficacité des aires protégées et conservées lors de forums locaux, nationaux et internationaux et ils ont offert des compétences fondées sur la science et des orientations en matière de conservation de la nature.

Lors d'événements stratégiques et ciblés, la CMAP a participé au modelage des politiques et des engagements des gouvernements et des décideurs clés à travers le monde.

Un résumé des priorités et des réalisations de la CMAP au cours de la période 2021-2025 est également disponible dans les trois Rapports annuels de la CMAP ci-après.



Résolutions

Les résolutions représentent le fondement de la politique générale de l'UICN et sont issues du processus de motion, mécanisme par lequel les Membres de l'UICN influencent des organisations tierces et guident la politique et le Programme de l'UICN.

Les recommandations de plus de **66 résolutions** issues du Congrès de l'UICN à Marseille en 2021 et de celui de 2016 à Jeju sont pertinentes pour le mandat et le vaste Programme de travail de la CMAP.

La priorité est donnée aux résolutions appelant à des actions précises de la CMAP au travers du travail des thèmes, groupes de spécialistes et groupes d'étude de la Commission. Le développement d'une orientation technique et l'engagement pour la défense des politiques est l'un des mandats au cœur du travail de la CMAP. La Commission a pris part au développement et à la dissémination d'orientations techniques, et a participé à la défense de politiques en lien avec 19 résolutions.

La CMAP a soutenu la planification et/ou la création de 10 nouveaux groupes d'études dont les mandats répondent à des recommandations précises émises dans 11 résolutions. Voir l'Appendice II pour un résumé des activités liées aux résolutions de la CMAP (2022-2025).

Appendix I. Overview of technical guidance and reports produced by IUCN WCPA (2022–2025)

WCPA Publications	
IUCN WCPA Good Practice Guidelines Series (2021–2025)	
No.	Title
36	Guidance on other effective area-based conservation measures (OECMs) (2024)
35	Building trust between rangers and communities (2024)
34	Recognising territories and areas conserved by Indigenous peoples and local communities (ICCAs) overlapped by protected areas (2024)
33	The World at Night (2024)
32	Cultural and spiritual significance of nature: guidance for protected and conserved area governance and management (2021)
IUCN WCPA Technical Report Series (2021–2025)	
No.	Title
8	Designing and managing protected and conserved areas to support inland water ecosystems and biodiversity (2024)
7	A framework for monitoring biodiversity in protected areas and other effective area-based conservation measures (2024)
6	Site-level tool for identifying other effective area-based conservation measures (OECMs) : first edition (2023)
5	Addressing ecological connectivity in the development of roads, railways and canals (2023)
IUCN WCPA Issues Paper Series (launched in 2024)	
No.	Title
5	Issue Paper No.5 - The Meaning of Nature (2025)
4	IUCN WCPA Issues Paper No. 4 - An overview of Participatory, Integrated, and Biodiversity-Inclusive Spatial Planning and Target 1 under the Convention on Biological Diversity Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (2024)
3	Issues Paper Series No. 3 - Advancing equitable governance in area-based conservation (2024)
2	Issues Paper Series No.2 - Climate and protected areas (2024)
1	Issues Paper Series No.1 - OECMS in Europe (2024)
IUCN WCPA Technical Notes Series (2021–2025)	
No.	Title
20	IUCN WCPA Technical Note No.20 Protected and conserved areas are critical natural climate solutions (2024)
19	IUCN WCPA Technical Note No.19 Renewable energy and implications for protected and conserved area downgrading, downsizing, degazettement, and

	delisting: guidance to address climate change and biodiversity loss synergistically (2024)
18	IUCN WCPA Technical Note No. 18 Identifying and avoiding environmentally and socially-damaging legal changes to protected areas to improve conservation outcomes (2024)
17	IUCN WCPA Technical Note No. 17: The role of OECMs for inland water biodiversity outcomes (2024)
16	IUCN WCPA Technical Note 16: Approaches for identifying areas of particular importance for marine biodiversity (2024)
15	IUCN WCPA Technical Note 15: Protected and conserved areas are irreplaceable tools for meeting linked targets on biodiversity and climate (2024)
14	IUCN WCPA Technical Note 14: Defining 'long-term' for protected areas and other effective area-based conservation measures (OECMs) (2024)
13	IUCN WCPA Technical Note 13 : Assessing and reporting on the effectiveness element of Target 3 of the Global Biodiversity Framework (2024)
12	IUCN WCPA Technical Note 12 : FAQs on Establishing Marine OECMs under the CBD (2024)
11	IUCN WCPA Technical Note 11: Protected and Conserved Areas: Vital Solutions for Biodiversity, Climate, and Human Health (2022)
10	IUCN WCPA Technical Note No. 10: Considerations of Remoteness to the Design and Protection of Wilderness Areas (2022)
9	IUCN WCPA Technical Note No. 9: The Global Biodiversity Framework (GBF): Target 3 and the term "Sustainable Development Areas": A technical brief (2022)
8	IUCN WCPA Technical Note 8: Role of Protected Areas in Climate Change Mitigation and Biodiversity Conservation (2022)
7	IUCN WCPA Technical Note 7: Equity in conservation – what, why and how? (2022)
6	IUCN WCPA Technical Note 6: Recognising and Reporting Other Effective Area-based Conservation Measures (2021)
5	IUCN WCPA Technical Note 5: Improving Protected and Conserved Area Management to Safeguard Ecological Integrity and Minimise Zoonotic Disease Risk (2021)
4	IUCN WCPA Technical Note 4: Nature-Based COVID-19 Recovery: Investing in Protected and Conserved Areas for Planetary Health (2021)
PARKS Issues (2021–2025)	
	PARKS Journal 30.2 (Nov 2024)
	PARKS Journal 30.1 (May 2024)
	PARKS Journal 29.2 (Nov 2023)
	PARKS Journal 29.1 (May 2023)
	PARKS Journal 28.2 (Nov 2022)
	PARKS Journal 28.1 (May 2022)
	PARKS Journal 27.2 (Nov 2021)
	PARKS Journal 27.1 (May 2021)
	PARKS Journal Issue 27 (Special Issue on COVID-19) (March 2021)

Appendix II. Summary of IUCN WCPA resolution activities (2022–2025)

Res/Rec #	English title	New WCPA publication released in 2024	Continued WCPA group engagement and advocacy in 2024	New Task Force created in 2024
WCC-2016-Res-030	Recognising and respecting the territories and areas conserved by indigenous peoples and local communities (ICCAs) overlapped by protected areas	yes	yes	yes
WCC-2016-Res-032	Achieving representative systems of protected areas in Antarctica and the Southern Ocean		yes	
WCC-2016-Res-033	Recognising cultural and spiritual significance of nature in protected and conserved areas	yes	yes	yes
WCC-2016-Res-034	Observing protected area norms in the Wild Heart of Europe			
WCC-2016-Res-035	Transboundary cooperation and protected areas		yes	
WCC-2016-Res-036	Supporting privately protected areas	yes	yes	
WCC-2016-Res-039	Protected areas as natural solutions to climate change	yes		
WCC-2016-Res-041	Key Biodiversity Areas	yes		
WCC-2016-Res-050	Increasing marine protected area coverage for effective marine biodiversity conservation	yes	yes	
WCC-2016-Res-055	Concerns about whaling under special permits			
WCC-2016-Res-064	Strengthening cross-sector partnerships to recognise the contributions of nature to health, well-being and quality of life	yes	yes	
WCC-2020-Rec-024	For an improved management of drifting fish aggregating devices (FADs) in purse seine fisheries			
WCC-2020-Rec-052	Dams in the Alto Paraguay River Basin, the Pantanal and the Paraguay-Paraná Wetland System			

WCC-2020-Res-034	Ecological Integrity in the Global Biodiversity Framework		yes	
WCC-2020-Res-035	Promoting IUCN leadership in the implementation of the UN Decade on Restoration 2021–2030	yes	yes	
WCC-2020-Res-002	Strengthened institutional inclusion concerning indigenous peoples	yes	yes	yes
WCC-2020-Res-008	Protecting rivers and their associated ecosystems as corridors in a changing climate	yes		
WCC-2020-Res-009	Protecting and restoring endangered grassland and savannah ecosystems			
WCC-2020-Res-013	Supporting the Lower Mekong Basin countries with the transboundary management of water resources, ecosystems and biodiversity			
WCC-2020-Res-014	The importance of a cross-border approach to prioritise biodiversity conservation, adaptation to climate change and risk management in the Río de la Plata Basin			
WCC-2020-Res-015	Cooperation on transboundary fresh waters to ensure ecosystem conservation, climate resilience and sustainable development		yes	
WCC-2020-Res-016	Conservation of spring ecosystems in the Mediterranean region			
WCC-2020-Res-017	Protection of natural flows of water for the conservation of wetlands	yes		
WCC-2020-Res-018	Valuing and protecting inland fisheries	yes	yes	

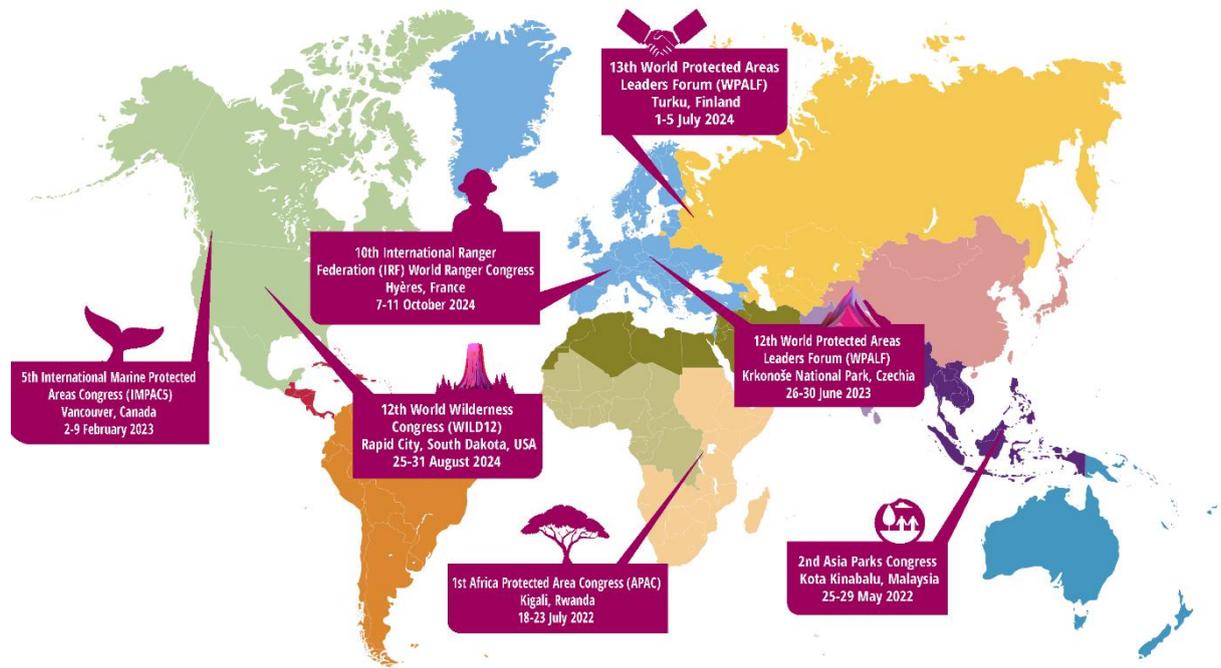
WCC-2020-Res-030	Enhancing the resilience of coastal areas in the face of climate change, biodiversity crisis and rapid coastal development			
WCC-2020-Res-032	Ocean impacts of climate change		yes	
WCC-2020-Res-036	Declaration of global priority for conservation in the Amazon Biome			
WCC-2020-Res-041	Ensuring funding to secure rights and secure ecologies			yes
WCC-2020-Res-049	Mainstreaming the Cerrado in international cooperation and global environmental funds			
WCC-2020-Res-055	Guidance to identify industrial fishing incompatible with protected areas		yes	
WCC-2020-Res-057	Accounting for biodiversity: encompassing ecosystems, species and genetic diversity			
WCC-2020-Res-060	Promotion of the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions			
WCC-2020-Res-064	Promoting conservation through behaviour-centred solutions		yes	
WCC-2020-Res-065	Enhancing knowledge of natural resource conservation and alternative sustainable energy models through faith-based organisation networks			
WCC-2020-Res-067	Call for Nature in Cities agendas and Strengthening the IUCN Urban Alliance		yes	
WCC-2020-Res-068	Greater Blue Mountains World Heritage Area			
WCC-2020-Res-069	Eliminate plastic pollution in protected areas, with priority action on single-use plastic products			
WCC-2020-Res-071	Wildlife-friendly linear infrastructure		yes	

WCC-2020-Res-073	Ecological connectivity conservation in the post-2020 global biodiversity framework: from local to international levels	yes	yes	
WCC-2020-Res-074	Geoheritage and protected areas	yes	yes	
WCC-2020-Res-075	Transboundary cooperation for conservation of big cats in Northeast Asia			
WCC-2020-Res-076	Building and strengthening wildlife economies in Eastern and Southern Africa			
WCC-2020-Res-080	Recognising, reporting and supporting other effective area-based conservation measures	yes	yes	
WCC-2020-Res-081	Strengthening national spatial planning to ensure the global persistence of biodiversity	yes	yes	
WCC-2020-Res-083	Ensuring the compatibility of human activities with conservation objectives in protected areas			
WCC-2020-Res-084	Global response to protected area downgrading, downsizing and degazettement (PADDD)	yes		
WCC-2020-Res-085	Rewilding	yes	yes	
WCC-2020-Res-101	Addressing human-wildlife conflict: fostering a safe and beneficial coexistence of people and wildlife	yes		
WCC-2020-Res-104	Next IUCN World Parks Congress	yes		
WCC-2020-Res-105	Conserving and protecting coral reefs through the post-2020 global biodiversity framework			
WCC-2020-Res-106	Protection of Kakadu World Heritage site and rehabilitation of the Ranger uranium mine and Ranger Project Area			
WCC-2020-Res-107	Reducing the impact of fisheries on marine biodiversity		yes	

<i>WCC-2020-Res-111</i>	Protection of Andes-Amazon rivers of Peru: the Marañón, Ucayali, Huallaga and Amazonas, from large-scale infrastructure projects			
<i>WCC-2020-Res-112</i>	Planning of maritime areas and biodiversity and geodiversity conservation			
<i>WCC-2020-Res-113</i>	Restoring a peaceful and quiet ocean	yes		
<i>WCC-2020-Res-114</i>	Integrated solutions to the climate change and biodiversity crises	yes	yes	
<i>WCC-2020-Res-116</i>	Develop and implement a transformational and effective post-2020 global biodiversity framework			
<i>WCC-2020-Res-122</i>	Protection of deep-ocean ecosystems and biodiversity through a moratorium on seabed mining		yes	
<i>WCC-2020-Res-125</i>	Setting area-based conservation targets based on evidence of what nature and people need to thrive		yes	
<i>WCC-2020-Res-127</i>	Strengthening the protection of primary and old-growth forests in Europe and facilitating their restoration where possible			
<i>WCC-2020-Res-128</i>	Acting for the conservation and sustainable use of marine biological diversity in the ocean beyond national jurisdiction		yes	
<i>WCC-2020-Res-129</i>	Avoiding the point of no return in the Amazon protecting 80% by 2025			
<i>WCC-2020-Res-130</i>	Strengthening sustainable tourism's role in biodiversity conservation and community resilience		yes	
<i>WCC-2020-Res-133</i>	Call to withdraw draft-permit mining of fossil fuels underneath UNESCO World Heritage Site Wadden Sea			

<i>WCC-2020-Res-134</i>	Protecting the Lower Congo River from large hydro-electric dam developments			yes
<i>WCC-2020-Res-135</i>	Promoting human, animal and environmental health, and preventing pandemics through the One Health approach and by addressing the drivers of biodiversity loss	yes	yes	
<i>WCC-2020-Res-118</i>	Recognising and supporting indigenous peoples' and local communities' rights and roles in conservation	yes	yes	yes
<i>WCC-2020-Res-115</i>	Protecting environmental human and peoples' rights defenders and whistleblowers			yes
<i>WCC-2016-Res-075</i>	Affirmation of the role of indigenous cultures in global conservation efforts			yes

Appendix III. Geographical distribution of convenings convened/co-convened by IUCN WCPA (2022–2025)



Appendix IV. Summary of IUCN WCPA Award recipients (2022–2025)

Award	Year	Recipient
Kenton Miller Award	2023	Maria Del Carmen Garcia Rivas
Fred Packard Award	2023	Eleanor Sterling
		Kristina Gjerde
	2024	Alan Watson
		Vance Martin
International Ranger Awards	2022	Orang National Park and Tiger Reserve Ranger Team (Orang National Park and Tiger Reserve, India)
		Masungi-Bayog Ranger Team (Upper Marikina River Basin Protected Landscape, Philippines)
		Tiger Protection & Conservation Unit (Kerinci Seblat National Park, Indonesia)
		Jorge Banegas Franco (Parque Nacional y Área Natural de Manejo Integrado Pantanal de Otuquis, Bolivia)
		Hector Luis Espinoza Acevedo (Paso del Istmo Wildlife Corridor, La Flor Wildlife Refuge, Nicaragua)
		Felipe Otoniel León Angel (Parque Nacional Sierra de San Pedro Mártir, Mexico)
		Ben 'Yuddiy' Brown (Pila Nature Reserve, Australia)
		Anti-Poaching Tracking Specialists K9 Unit (Savé Valley Conservancy, Zimbabwe)
		Ali Hassan Ali (Bura East Community Conservancy, Kenya)
		Yyondji Community Eco-guards (Yyondji Community Bonobo Reserve, Democratic Republic of Congo)
		Popote Ole Sapulai (Kimana Sanctuary, Kenya)
		Nyaradzo Auxillia Hoto (Wildlife Management Areas of the Lower Zambezi, Zimbabwe)
		2023
	Cristian Andrés Vásquez Bermúdez, Reserva Proaves El Dorado, Colombia	
	Fetiya Ousman, Babile Elephant Sanctuary, Ethiopia	
	Ismael Gálvez Gálvez, El Triunfo Biosphere Reserve, Mexico	
	Maria Bernadete Silva Barbosa, Brazil	

		Biological Corridor 3 Ranger Team (10 members), Bhutan
		Royal Belum State Park 'Menraq' Team (5 members), Malaysia
		Desniansko-Starohutskyi National Nature Park Ranger Team (9 members), Ukraine
		Tubbataha Reefs Natural Park Ranger Team (4 members), Philippines